

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3632 - Vendredi 08 Mai 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

Le cri d'alarme des agents de garde de l'hôpital de Samba



Hôpital de Samba Nkuni

FONCTION PUBLIQUE

Le secrétaire d'Etat à la FOP devant la commission des lois

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**COVID-19
COMORES**

VOUS AVEZ DES QUESTIONS
SUR LE CORONAVIRUS ?

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE
SUR LE :



1717
Appel gratuit

INTERVIEW

Jetcn Balacier : "Je suis pour l'évolution de l'art"

Artiste de hip-hop ayant fait ses premiers pas dans le mouvement en 2003, le Joueur Éternellement Talentueux au Colt Noir à Balle d'acier ou Jetcn Balacier pour la forme courte, est en pause depuis quelques temps. Depuis son dernier projet sorti en 2016, Nasser Rachadi de son vrai nom a enregistré cela fait presque un an un nouveau projet chez Watwaniya en plus des 6 autres. Dans une interview, il fait son constat sur ce qui est du rap comorien, appelle à plus d'engagement et promet un retour fracassant à ses fans. Interview.

Question : Plus de 4 ans depuis ton dernier projet, qu'est-ce que cela fait pour un artiste de connaître un si grand temps de repos (en production) ?

Jetcn : Cela permet d'avoir du recul et de se remettre en question. Bien analyser le terrain, avoir un objectif précis et se préparer pour l'avenir. Mais encore se rafraîchir et se reposer.

Question: Depuis quelques temps, vous avez annoncé votre retour. C'est pour quand ?

Jetcn : Je ne peux donner de date précise encore, mais on veut faire en sorte que cela se fasse cette année dans les normes des choses. In sha'a Allah.

Question: Vous avez enregistré depuis plus de 8 mois un projet chez Watwaniya. Pensez-vous rejoindre l'équipe de Cheikh Mc ?

Jetcn : Plus d'un an je dirais (rire). Mon dernier projet était enregistré quasi totalement là-bas aussi. Mais cette fois-ci c'est différent car, je ne sais pas si je devrais vous le dire maintenant... (rire), mais oui j'ai intégré l'équipe Watwaniya depuis décembre 2018.

Question: De toute cette nouvelle génération, quel artiste attire votre attention en parlant du style et de par votre expérience dans le domaine ?

Jetcn : Je dois t'avouer qu'il y'en a beaucoup qui me font bouger la tête mais ne me font pas forcément accrocher indéfiniment. Mais je dirais Awax, Mossmo, Zag (je crois qu'il a arrêté) et Hoosligo pour bien de raisons...

Question: À l'époque vous avez été beaucoup plus hardcore, seriez-vous prêt à suivre la tendance Trap et afro ?

Jetcn : Je suis pour l'évolution de l'art en général, donc oui. Mais je le ferai à ma manière car je trouve que beaucoup tombent dans un seul format. Et pour ceux qui ne m'ont pas suivi depuis le début, je crois être l'un des premiers Rappeurs en Shikomori à être sorti de sa zone de confort en faisant de la House, Trap,

bien avant que cela ne devienne tendance.

Question: Lors d'une sortie scénique en juin 2019, vous avez montré que si le rap comorien n'est pas subventionné c'est à cause des artistes qui camouflent la réalité du pays à travers leurs textes. Dans la même occasion vous avez appelé tous les artistes à se battre. Quelle est votre stratégie ?

Jetcn : Ma stratégie a toujours été la même: être vrai, "Real" comme le disent les K1ry. Nous ne pouvons pas faire avancer les choses en faisant des plagiat et devenant tous des "chanteurs". Certains doivent montrer la réalité de leurs environnements sous un autre angle tout en faisant évoluer la musique. Autrement dit, il nous manque des activistes, des scénaristes, des Dj, des gaffeurs, des managers, des éditeurs, des Beatmakeurs et j'en passe. Mais nous ne devons pas forcément calquer le modèle français ou américain mais innover en l'adaptant à notre réalité pour que le public comorien, africain et noir de la diaspora s'y reconnaisse et que les autres ethnies et communautés reconnaissent et apprennent ce qu'est notre réelle identité.

Question: Que dire d'un artiste comme Cheikh Mc ou Awax par rapport à cette adaptation ?



Jetcn : Pour ma part, je pense que les deux sont très adaptés à leur réalité mais d'un regard vu sous deux angles différents. L'un dénonce les injustices et appelle à la conscientisation, l'autre montre l'étendue de possibilité de vivre de sa passion malgré cette injustice sans en parler directement et appelle au combat de faire valoir ou de réaliser cette vision. L'un parle de la réalité du pays et l'autre de sa réalité pour faire court.

Question: Quel message adressez-vous à cette nouvelle génération et quel constat faites-vous de la musique hip-hop actuellement ?

Jetcn : Je ne pourrais pas vraiment faire l'ancien même si certains me voient ainsi. Mais je dirais que ce que nous faisons est bien plus que de l'art. C'est un combat et un chemin de repli qu'on offre au monde, à

ceux qui nous écoutent et nous regardent. Il est donc important pour eux d'être conscients de cela et d'avoir un objectif et une vision qu'ils mettent en valeur leurs raisons de se battre pour ça. On peut faire du Hardcore et du Gangsta Rap tout en ayant des messages constructifs peu importe la vulgarité des mots. Mon constat est que l'industrie a vraiment pris le dessus qu'il y a peu de message. Comment peut-on tirer plus de leçons et de messages d'un ancien rappeur sans diplôme que d'un nouveau rappeur diplômé avec une bonne éducation ? Les jeunes ont trop de fantasmes et nuancent entre leurs fantasmes et leurs rêves. Mais il faut noter aussi que le hiphop actuel est plus ouvert et diversifié et je trouve ça très intéressant.

Propos recueillis par A.O Yazid

CAHIER DE CHARGES

L'an deux mil Vingt
Et le lundi 08 février

Nous, Maître MZE Azad, Avocat au barreau de Moroni, sis à Dar Saanda, Immeuble Ridjali, BP 2223 Moroni Comores, tel 346 37 67 soussignée, avons dressé le présent cahier de charges d'adjudication d'un immeuble.

En exécution de l'arrêt N° 53/18 du 13/09/2018, rendu par la Cour d'appel de Moroni, statuant publiquement, contradictoirement en matière civile et en dernier ressort, lequel Arrêt ayant la formule exécutoire entre la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) d'une part, et Madame ADOU ZAHARA, où étant à Moroni Magoudjou dans son domicile d'autres part

Pour parvenir à la vente par adjudication de l'immeuble ci-après désigné :

La propriété dite « DJUWA NA MWEZI » N° 422AC du 16/09/1991 sise à La Coulée de Lave Moroni, d'une contenance de 11A58CA appartenant à Madame ADOU ZAHARA.

Cet immeuble présentement affecté en hypothèque au profit de la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) S.A, appartient en toute propriété à Madame ADOU ZAHARA.

A LA REQUETE DE

La Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC), Société Anonyme de droit comorien, au capital de 300 000 000 F COMORIENS dont le siège est à Moroni Place de France, représentée par son Directeur Général, monsieur Louis Marcel GERVINET, demeurant à Moroni.

DESIGNATION DES IMMEUBLES

la propriété dite « DJUWA NA MWEZI » sise à La Coulée de Lave Moroni, ayant une contenance déclarée légalement de : ONZE ARES CINQUANTE HUIT Centiares (11A58CA) et a été demandée en immatriculée par Madame ADOU ZAHARA, domiciliée à Moroni Préfecture du Centre, en qualité de propriétaire en vertu d'un titre de vente S/C résolutoire en date du 04/09/1991 enregistré le 04/09/1991 F° 91 N° 422 ACC dépôt Vol B N° 293 du 16/09/1991

Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce critère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises dans la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient y être faites par la suite.

ORIGINE DES PROPRIETES

Les immeubles présentement affectés en hypothèque au profit de la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC) appartient en toute propriété à madame ADOU ZAHARA ;

ARTICLE 16 : AUDIENCE DITE EVENTUELLE

L'audience éventuelle au cours de laquelle il sera statué sur les dires et observations qui auraient été formulés aura lieu le JEUDI 19 MARS 2020 à 10 heures 00 minutes

ARTICLE 17: MISE A PRIX ET MODE DES ENCHERES

L'immeuble à vendre la propriété dite « DJUWA NA MWEZI » N° 1554-DLA sise à La COULE DE LAVE MORONI, ayant une contenance déclarée légalement de : ONZE ARES CINQUANTE HUIT CENTIAIRES (11A58CA) sera offert aux enchères publique sur la mise à prix de 140.000.000KMF (Cent quarante million) au lieu de 100.000.000KMF (cent million) sans préjudice de tout autres dus, agios, intérêt et frais, le tout en dernier quittance valable, suivant l'ordonnance N° 28 du 02/05/2020, rendue par le Président du Tribunal, statuant en matière sur requête.

Elle aura lieu en un seul lot.

L'adjudication sera prononcée au profit de plus offrant et dernier enchérisseur et après trois feux successivement allumés à la limite de celui durant lequel l'enchère aura été portée, auront brûlé et seront éteints sans nouvelle enchère pendant leur durée. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière.

Au cas où il ne se présenterait pas d'enchère et sur demande expresse du poursuivant, l'immeuble ci-dessus pourra lui être adjugé au montant de la mise à prix.

La vente se tiendra aux enchères publiques, le VENDREDI 22 MAI 2020 à 09 heures 00 minutes, au lieu du SAMEDI 25 AVRIL 2020 à 09 heures 30 minutes, au Cabinet de Maître NADIA SAID BACAR, Notaire à Moroni et y demeurant au quartier Mtsangani.

ARTICLE 24 : CLOTURE

Le présent extrait du cahier des charges est dressé par Maître MZE Azad, Avocat de la Banque pour l'Industrie et le commerce (BIC)

Maître MZE Azad

(Signature and stamp of Maître MZE Azad)

CORONAVIRUS

Le cri d'alarme des agents de garde de l'hôpital de Samba

Dépourvus d'équipements médicaux, les agents de santé de l'hôpital de Samba Kouni décident de ne plus s'approcher des malades infectés au covid-19. Ils exigent des combinaisons répondant aux normes sanitaires pour pouvoir assister ces patients.

Le directeur général de la santé a annoncé 4 nouveaux cas du Covid-19 dans le pays dont 3 à Mohéli et 1 à Ngazidja. Ce qui ramène à 8 cas dans le pays. A l'hôpital de Samba où les patients sont admis, les agents de garde ont décidé d'un commun accord de jeter l'éponge à cause du manque

d'équipements médicaux, plus particulièrement les combinaisons. Selon une source bien informée, les agents de garde refusent de s'approcher des malades sans les combinaisons répondant aux normes sanitaires. « Au début, le personnel de Samba avaient reçu une petite quantité d'équipements de protection individuelle, qui n'a servi que quelques jours. Mais depuis cette semaine, ils n'ont rien. Ils ont donc décidé de ne plus s'exposer au danger », dit-il, avant d'ajouter que « hier, les agents de garde sont restés à leurs services. Ils n'ont pas mis les pieds à l'endroit où se trouvaient les personnes infectées du Covid-19.

Tant qu'ils n'auront pas des combinaisons, ils ne vont plus s'approcher d'eux ». Ce dernier est allé jusqu'à nous dire que les autorités sanitaires ont donné à l'hôpital de Samba de combinaisons faites à base de doublure au lieu des EPI pour pouvoir assister les malades. Ce qu'ils ont refusé.

Et pourtant, lundi dernier, le ministre de la santé a annoncé aux antennes de l'ORTC que le pays dispose des EPI, des lunettes, des casques munis de vitres. Et aujourd'hui, c'est le personnel soignant qui se demande où sont passés les masques et les combinaisons. « Nous ne gagnons rien ! La moindre

des choses, c'est de nous fournir des protections pour pouvoir se protéger et sauver des vies. Et ce n'est pas le cas », déplore-t-il.

Parallèlement, le syndicat des paramédicaux et du personnel soignant du CHN El-Maarouf lance encore un cri d'alarme. Ces derniers vivent également, tous les jours les mêmes conditions que leurs collègues de Samba. Pour assurer la prise en charge des patients, les paramédicaux pointent du doigt le manque de matériels, nécessaires pour travailler dans des bonnes conditions et de garantir la sécurité sanitaire des patients. Ils demandent des combinaisons, lunettes, charlot-

tes, masques, sur blouses, solution hydro-alcoolique, gants en qualité et en quantité suffisante mais également une indemnité journalière ne pouvant être inférieure à 10.000 FC, une structure de repli pour le personnel, une formation axée sur la pratique de la mise en situation, des conditionnements pour l'élimination correcte des déchets (incinérateur) et une morgue. Il demande également d'être mis au courant de toute information relative à la pandémie.

Andjouza Abouheir

FONCTION PUBLIQUE

Le secrétaire d'Etat à la FOP devant la commission des lois

A peine un mois depuis sa prise de fonction, la nouvelle Assemblée ne prend pas les choses avec des pincettes. Se référant à l'article 72 de la constitution et l'article 23 du règlement intérieur du parlement, la commission des lois parlementaire a reçu Soilihi Mohamed Djounaid, Secrétaire d'Etat à la Fonction publique. A l'ordre du jour, les deux parties ont parlé de la radiation des agents de l'Etat détenant des faux diplômes et la suspension des agents en fin de contrat.



Installée depuis presque un mois, la nouvelle Assemblée nationale commence par sa traditionnelle séance d'audition des hautes autorités de l'Etat. La commission des lois a reçu le secrétaire d'Etat chargé de la Fonction Publique en début de semaine pour faire état de la radiation des agents présentant des faux diplômes et de la suspension des agents en fin de contrat. A la sortie de cette séance, le

Secrétaire d'Etat justifie ces radiations par « une nécessité » et surtout que « dans la fonction publique, plusieurs personnes travaillant dans les différentes administrations avaient des contrats qui ont expiré et que plusieurs autres ont intégré l'administration avec des faux diplômes ». Justifiant son passage devant la commission des lois, Soilihi Mohamed Djounaid

affirme que les parlementaires se sont montrés satisfaits et surtout que ces travaux relèvent de la volonté de faire des Comores un pays émergent. « On ne peut pas atteindre l'émergence avec une ressource humaine qui ne répond pas aux exigences », explique-t-il.

Revenant sur la masse salariale que percevaient tous ces agents, M. Djounaid dit que cela ne relève pas

de ses fonctions mais des prérogatives qui seront fixées par la Loi des Finances tout en précisant qu'aucun remplacement n'est obligatoire quant aux agents renvoyés. « Notre administration a été jusqu'ici, une administration d'emplois. Nous devons recruter en fonction des besoins de l'administration car nous voulons mettre en place une administration de carrière », rappelle-t-il, avant d'ajouter : « les dépenses salariales sont au-dessus du seul budgétaire requis. Nous avons plus d'agents que de besoins. Et nous continuons à nettoyer le fichier et cela doit se faire à double sens ».

Pour sa part, le président de la commission des lois, Mohamed Mourchid dit qu'une telle décision de la part du département de la fonction ne pouvait pas passer inaperçue du moment où cela touchait toute la population. « On était dans l'obligation de convier le Secrétaire d'Etat à la Fop à venir s'expliquer sur une telle décision et sur les démarches prises et cela en

vertu de l'article 72 de la constitution et l'article 23 de notre règlement intérieur », explique-t-il. Le président se dit satisfait du processus entamé et des réponses apportées par le chef de la Fonction Publique. Mohamed Mourchid soulignant qu'il s'agit là d'une situation d'urgence, la commission avait l'obligation de passer le principal concerné en audience pour appréhender la situation. Ce dernier justifie cette obligation en s'appuyant sur les arrêtés pris pour suspendre certains contractuels et d'autres pour licencier les détenteurs des faux diplômes. « La venue du Secrétaire d'Etat nous a permis de passer en revue tous les éléments sur ces deux dossiers et nous avons compris le fondement de leur décision du moment où le pays vise l'émergence », conclut-il.

A.O Yazid

HABARI ZA UDUNGA

Quand quelque nous tombe sur la tête

Dans les îles de la lune, nous avons l'habitude de la palabre (discussions interminables et oiseuses) et de ce fait, il n'est pas rare que dans nos bangwé et maintenant dans les réseaux sociaux, nous abordions tous les aspects des problèmes que nous rencontrons mais comme à l'accoutumée les solutions que nous proposons, nous sommes les derniers à vouloir les appliquer et pour cause !

Par ailleurs, à chaque fois que vous avez l'occasion de discuter, en réalité d'écouter, l'un de nombreux dirigeants du microcosme sous les cocotiers, vous êtes subjugué par la solidité de son argumentation et par la finesse de son raisonnement. Pour lui, il suffirait de faire ceci pour arriver à cela et ainsi de suite. Alors on peut se demander pourquoi les îles de la lune marchent toujours à recu-

lons, toujours à contre-courant de l'histoire qui se fait.

On peut toujours épiloguer à longueur d'articles et de séminaires sur le pourquoi et le comment d'une telle situation, consulter des tonnes de rapports sur le développement humain durable, l'on se heurtera toujours à une absence de logique dans les démarches de nos grands responsables sous les cocotiers. Certains analystes vont jusqu'à se demander, si on peut raisonnablement, avoir des grandes idées dans un espace aussi réduit. Pour la petite histoire, Napoléon a dû quitter sa Corse natale et aller sur le continent pour faire valoir sa grandeur et son génie.

Dans tous les cas, cela mérite réflexion, quand cela fait maintenant plus de quarante ans que nous sommes sensés avoir largués les amarres

avec la puissance tutrice alors que nous n'étions jamais réellement partis nulle part. Dans les faits nous passons notre temps à colmater des brèches sur notre bateau qui prend eau de toutes parts à chaque régime qui passe. Et comme nous avons toujours tendance à rejeter la faute aux autres, l'idée ne nous affleurera point de faire notre mea-culpa. Et comme le disait quelqu'un : « avoir toujours raison est un grand tort ».

Sous nos cocotiers, les jours passent et même s'ils ne se ressemblent pas, on a l'impression que tout est figé alors que tout au contraire, sous leurs aspects tranquilles, grouille toute une vie pleine de rebondissements. Et quand un beau jour, quelque chose nous tombe sur la tête, nous croyons avoir découvert quelque chose qui ne fonctionne pas bien sous les cocotiers.

Aujourd'hui avec cette histoire de pandémie, qui a pris de court la plupart des pays, même les plus développés, nous nous rendons compte que l'Etat que nous avons façonné depuis des décennies n'est plus vraiment très opérationnel. Les structures décentralisées ont été vidées de toute substance alors que ce sont elles qui doivent constituer l'ossature pour encadrer les communautés de base en cas de catastrophe.

Mais comme le chante si bien Boul des îles, « Yeka wu himisa ndrongo kozo hamba kweli, ke tso tsogeza wowasaya wakiri », (il ne suffit pas d'avoir raison ou d'être dans son droit, pour que les autres vous croient).

Mmagaza

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Adieu, Grand Maître (1ère partie)

Tu es parti par cette triste et sombre nuit du mercredi 29 avril 2020 sur ton lit d'hôpital de Samba Kouni. J'en ai reçu la nouvelle directement sur le cœur qui a fait un petit bond. Ma douleur a cru dans l'impossibilité de participer aux obsèques, empêché par les circonstances de la crise sanitaire du coronavirus. La mort est toujours un énorme scandale et nous ne blasphémions pas puisqu'aussi bien elle sépare pour l'éternité des cœurs, des maris et des femmes, des enfants, des frères, des proches et surtout des amis.

Tu es parti, Chéhou, bien loin et si proche puisque ceux et celles que tu laisses ici ne t'oublieront pas de si tôt. Car tu as été ce que tu as été : un grand homme. Oui, on l'oublie parfois, les lions meurent aussi.

Je fis la connaissance de Mouzaoir Abdallah alors que j'étais sur le banc du collège, en classe de 5è. Un jour d'octobre, à la rentrée donc, nous vîmes entrer dans notre classe un jeune homme habillé d'élégance, qui se dirigea vers le bureau du professeur et déposa un beau car-table. « Je suis votre nouveau professeur de sciences naturelles et de musique. » Mais la surprise était ailleurs, elle était dans le fait que

nous découvriions pour la première fois qu'un Comorien pouvait être professeur. Tous les enseignants de ce qui était alors l'unique lycée des Comores étaient français. Nos camarades de Moroni, s'en bombait la poitrine de fierté. Il se révéla tout de suite comme un homme d'un abord facile, gardant un juste équilibre entre son statut d'enseignant et celui d'ami des élèves, discutant avec les uns, prodiguant des conseils aux autres sermonnant ceux dont le travail était mauvais.

Professeur de musique ? En fait, de chansons. Entre autres celle-ci dont je me souviens opportunément :

Tout doit sur terre, tout doit sur terre, mourir un jour

Mais la musique, mais la musique, vivra toujours

Il nous faisait chanter aussi en comorien, ce qui était dans le contexte de l'époque, particulièrement osé car révélateur d'un certain patriotisme. C'était pour lui et pour nous une belle occasion de taquiner un peu nos camarades français de la classe dont la frêle Anne-Marie, fille du haut Commissaire, Mouradian.

Mais Mouzaoir n'était décidément pas fait pour blanchir ses cheveux devant un tableau noir, il fut très vite littéralement happé par le combat politique. Tout au long de son parcours de près d'un demi-siècle, il accumula les sobriquets de caméléon, de renard, d'animal politique et, à la fin il adopta l'appellation de Chéhou, qui évoque à la fois le sage et le visionnaire. Justement le dernier parti qu'il créa sans d'ailleurs beaucoup de succès, il l'appela UWEZO (vision). Si on peut reprocher à un homme politique de ne pas avoir de cap et de valeurs, on ne peut lui reprocher d'emprunter des voies tortueuses, sinueuses, des chemins de traverse.

Mouzaoir Abdallah entra en politique très jeune et son entrée en scène fut fracassante avec la création du Rassemblement démocratique du peuple comorien (RDPC) dans les années soixante huit soixante neuf, parti dressé face à l'Union démocratique comorienne (UDC) de Saïd Mohamed Cheikh et Ahmed Abdallah. Avec ces deux partis le marigot était trop plein et les caïmans ayant besoin d'assez d'espace pour évoluer, c'était à qui mangerait l'autre. Dès l'abord, Mouzaoir sem-



blait avoir pris quelques longueurs d'onde d'avance sur son éternel frère rival Mohamed Taki, en réussissant à rallier derrière lui la crème des intellectuels du temps et la jeunesse progressiste, recrutée parmi les lycéens, ceux-là même qui avaient ouvert avec la grève de 1968, la brèche dans laquelle s'est engouffré ce vent démocratique. Mais c'était sans compter avec les méthodes répressives du régime semi-colonial et semi-féodal de l'époque. Tous les cadres du RDPC, tous fonctionnaires, furent dispersés par des affectations sanctions aux quatre coins des quat-

re îles : les uns étaient mutés à Anjouan, les autres à Mohéli et un bon contingent à Mayotte, et ce n'était même pas dans les chefs-lieux mais dans les fins fonds des campagnes, tout cela pour briser la combativité du parti et de ses militants. L'échec de cette stratégie répressive du pouvoir était devenu patent puisqu'au fil des mois et des années le parti de Mouzaoir devenait toujours plus fort.

Mohamed Abdou Soimadou,
Ancien ministre



AVIS DE RECRUTEMENT



LePNUD Comores recrute 1 Analyste IT

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

* Posted' Analyste IT

* https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=30162&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Date limite dépôt des candidatures : 12 mai 2020

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.

- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.



REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST for the selection of an Individual Consultant for the assessment of national, and regional Intellectual Property rights issues related to innovative projects in the field of circular economy in the African and Indian Ocean Developing Island States (AIODIS).

1. The Indian Ocean Commission (IOC) is an intergovernmental regional cooperation organization which brings together the Union of the Comoros, France, on behalf of Réunion, Madagascar, Mauritius and Seychelles. Its mission is to strengthen the bonds of friendship and solidarity between peoples and to contribute through regional cooperation to the sustainable development of its member states. The IOC has received a grant from the World Bank to support the SWIOFish regional project. It intends to use part of this grant to make payments under the Individual Consultant contract "for the assessment of national, and regional Intellectual Property rights issues related to innovative projects in the field of circular economy in the African and Indian Ocean Developing Island States (AIODIS)".
2. The Consultant's mission is to assess the Intellectual Property issues related to innovative projects in the field of circular economy in the AIODIS.
3. The mission will be carried out in the AIODIS member countries.
4. The Consultant will work under the supervision of the Indian Ocean Commission.
5. The estimated duration for carrying out this mission is one seventy-five person days spread over five months.
6. The Indian Ocean Commission (IOC) now invites eligible consultants to express their interest in providing the services described above. They must provide

information justifying that they are able to implement the necessary expertise and perform the services in question (curriculum vitae, copies of diplomas and attestations, references concerning the performance of similar contracts, etc.).

7. A version of the terms of reference is available on the website of the Indian Ocean Commission <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c016/>

8. Expressions of interest must be filed electronically in uncompressed format at the address below no later than Tuesday, May 19th, 2020 at 16:30 (Mauritius time UTC+4):

e-mail: innocent.miada@coi-ioc.org and njiva.r@coi-ioc.org

Reference: "(SW2/Y3-C016) assessment of national, and regional Intellectual Property rights issues "

9. Individual Consultants will be selected in accordance with the procedures set out in the Guidelines Selection and Employment of Consultants under IBRD loans and IDA credits & Grants by World Bank Borrowers edition January 2011 Revised July 2014.

10. The individual consultants concerned may obtain further information during working hours at 9:00 to 16:00 (Mauritius time UTC+4) from the Indian Ocean Commission (IOC) by sending e-mails to the addresses referred in paragraph 8.

COMMISSION NATIONALE D'ÉTHIQUE

Adolphe reprend la destinée du Football de l'île

Le procès-verbal n°05-20/Cne, publié par la Commission nationale d'Éthique, ne prête à aucune confusion. Cette instance a levé les sanctions prononcées à l'encontre d'Adolphe Youssouf Ismaël, Président de la Ligue de Football de Ngazidja. Désormais, il assure la destinée de la discipline, au niveau de l'île. « Les mesures de prévention en vigueur, liées à la présence du covid-19, ne me permettent pas de reprendre mes fonctions. Soyez patients », explique le disculpé depuis mars dernier, Adolphe.

Pour rappel, une sanction d'interdiction d'exercer toute fonction officielle relative au football pour une durée de 4 ans fermes et une réparation d'un préjudice s'élevant à un 1.200.000 fc au profit de la Fédération de Football des Comores, prononcée contre lui, a été publiée au Pv n°14/19du 14 sep-

tembre 2019. Adolphe Youssouf Ismaël estime avoir été sanctionné sans fondement juridique. Selon lui, la prétendue infraction dont il a été jugé coupable n'est pas prévue dans le Code d'Éthique et la sanction qui lui a été infligée dépasse largement la peine maximale prévue pour les officiels. Il estime que c'est une décision disproportionnée par rapport aux faits qui lui sont reprochés et au préjudice subi par la Ffc et qu'il s'agit surtout d'une décision prise au mépris de la procédure fixée par le code d'Éthique et en violation des droits de la défense, tels que prévus par l'article 13, alinéa 2.

Une grande partie des membres de la Commission Nationale d'Éthique sont des hommes de loi, scrupuleux et conciliants et Adolphe décide de saisir l'instance. Le 20 janvier 2019, il leur adresse une requête en sollicitant la révision de la sanction prononcée contre lui

et aussi le rétablissement dans sa fonction du patron de la ligue régionale.

Réexaminé, son dossier a retenu l'attention de la Commission. L'assouplissement de l'instance est justifié par l'article 13, alinéa 2 du Code d'Éthique. Il stipule, je cite : « Les parties ont le droit d'être entendues, de présenter des preuves, de demander l'examen de preuves amenant à la décision et d'obtenir une décision motivée ». Ce qui n'aurait pas été le cas. Joint par téléphone, le réhabilité Adolphe Youssouf Ismaël, déclare :

« Je pense qu'il est prématuré pour répondre à la question. Effectivement, la Commission nationale d'Éthique m'a autorisé de reprendre mes activités footballistiques au titre du Président de la Ligue de Football de Ngazidja. Mais, je ne suis pas encore installé officiellement à cause des mesures de prévention, liées à la présence du



Adolphe Youssou, disculpé par la Commission d'Éthique.

covid-19, recommandées par les autorités nationales. Vous savez, il nous faut aussi préserver la santé de la communauté sportive. Soyez

patients. Tôt ou tard, ces mesures de restriction, afférentes au coronavirus, seront levées ».

Bm Gondet



INDIAN OCEAN
COMMISSION

**REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST
for the selection of an Individual Consultant for consultancy for
the preparation of a sensitisation strategy and a communication
plan for the reduction of use of plastics to promote circular economy,
and to fight against marine pollution, in the AIODIS.**

1. The Indian Ocean Commission (IOC) is an intergovernmental regional cooperation organization which brings together the Union of the Comoros, France, on behalf of Réunion, Madagascar, Mauritius and Seychelles. Its mission is to strengthen the bonds of friendship and solidarity between peoples and to contribute through regional cooperation to the sustainable development of its member states. The IOC has received a grant from the World Bank to support the SWIOFish regional project. It intends to use part of this grant to make payments under the Individual Consultant contract "for consultancy for the preparation of a sensitisation strategy and a communication plan for the reduction of use of plastics to promote circular economy, and to fight against marine pollution, in the AIODIS".

2. The Consultant's mission is to develop a three-pronged Strategy and Action plan to combat marine pollution with a focus on plastic pollution with the following three components:

A To develop a sensitisation and communication strategy on the reduction of marine plastic pollution and an Action Plan towards:

i. Government Authorities

ii. Private Sector

iii. Non-state actors

B To develop a plan for improved awareness for reduction of marine plastic pollution by involving education authorities and schools.

3. The mission will be carried out in the AIODIS member countries.

4. The Consultant will work under the supervision of the Indian Ocean Commission.

5. The estimated duration for carrying out

this mission is one hundred days spread over six months.

6. The Indian Ocean Commission (IOC) now invites eligible consultants to express their interest in providing the services described above. They must provide information justifying that they are able to implement the necessary expertise and perform the services in question (curriculum vitae, copies of diplomas and attestations, references concerning the performance of similar contracts, etc.).

7. A version of the terms of reference is available on the website of the Indian Ocean Commission <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y2-c020/>

8. Expressions of interest must be filed electronically in uncompressed format at the address below no later than Tuesday, May 19th, 2020 at 16:30 (Mauritius time UTC+4):

e-mail: innocent.miada@coi-ioc.org and njiva.r@coi-ioc.org

Reference: "(SW2 Y2 C020) consultancy for the preparation of a sensitisation strategy and a communication plan "

9. Individual Consultants will be selected in accordance with the procedures set out in the Guidelines Selection and Employment of Consultants under IBRD loans and IDA credits & Grants by World Bank Borrowers edition January 2011 Revised July 2014.

10. The individual consultants concerned may obtain further information during working hours at 9:00 to 16:00 (Mauritius time UTC+4) from the Indian Ocean Commission (IOC) by sending e-mails to the addresses referred in paragraph 8.



INDIAN OCEAN
COMMISSION

**REQUEST FOR EXPRESSIONS OF INTEREST
for the selection of an Individual Consultant the establishment of
national, and regional frameworks in the African and Indian Ocean
Developing Island States (AIODIS) for the emergence of enterprises
and innovative projects to promote circular economy and reduce
marine pollution.**

1. The Indian Ocean Commission (IOC) is an intergovernmental regional cooperation organization which brings together the Union of the Comoros, France, on behalf of Réunion, Madagascar, Mauritius and Seychelles. Its mission is to strengthen the bonds of friendship and solidarity between peoples and to contribute through regional cooperation to the sustainable development of its member states. The IOC has received a grant from the World Bank to support the SWIOFish regional project. It intends to use part of this grant to make payments under the Individual Consultant contract of "the establishment of national, and regional frameworks in the African and Indian Ocean Developing Island States (AIODIS) for the emergence of enterprises and innovative projects to promote circular economy and reduce marine pollution".

2. The Consultant's mission is (i) to support the establishment of national, and if feasible, an AIODIS framework for the emergence of enterprises and innovative projects for the promotion of circular economy, and (ii) to develop a generic guide for AIODIS entrepreneurs for circular economy.

3. The mission will be carried out in the AIODIS member countries.

4. The Consultant will work under the supervision of the Indian Ocean Commission.

5. The estimated duration for carrying out this mission is one hundred days spread over six months.

6. The Indian Ocean Commission (IOC) now invites eligible consultants to express their interest in providing the services described above. They must provide information justifying that they are able to imple-

ment the necessary expertise and perform the services in question (curriculum vitae, copies of diplomas and attestations, references concerning the performance of similar contracts, etc.).

7. A version of the terms of reference is available on the website of the Indian Ocean Commission <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y3-c015/>

8. Expressions of interest must be filed electronically in uncompressed format at the address below no later than Tuesday, May 19th, 2020 at 16:30 (Mauritius time UTC+4):

e-mail: innocent.miada@coi-ioc.org and njiva.r@coi-ioc.org

Reference: "(SW2/Y3-C015) the establishment of national, and regional frameworks in the AIODIS for the emergence of enterprises and innovative projects to promote circular economy and reduce marine pollution"

9. Individual Consultants will be selected in accordance with the procedures set out in the Guidelines Selection and Employment of Consultants under IBRD loans and IDA credits & Grants by World Bank Borrowers edition January 2011 Revised July 2014.

10. The individual consultants concerned may obtain further information during working hours at 9:00 to 16:00 (Mauritius time UTC+4) from the Indian Ocean Commission (IOC) by sending e-mails to the addresses referred in paragraph 8.



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

HIRING OF SOCIAL DEVELOPMENT CONSULTANT

World Bank Country Office in Comoros

BACKGROUND AND GENERAL DESCRIPTION

Established in 1944, the WBG is one of the world's largest sources of funding and knowledge for development solutions. In fiscal year 2018, the WBG committed \$67 billion in loans, grants, equity investments and guarantees to its members and private businesses, of which \$24 billion was concessional finance to its poorest members. It is governed by 188-member countries and delivers services out of 120 offices with more than 16,000 staff located globally.

•The world bank group's vision and strategy :

The global development community is at an auspicious turning point in history. Thanks to the success of the past few decades and favorable economic growth, developing countries now have an unprecedented opportunity to end extreme poverty within a generation. This is the vision of the WBG: to eradicate extreme poverty by reducing the number of people living on less than \$1.25 a day to 3 percent by 2030 and promote shared prosperity by fostering the income growth of the bottom 40 percent in every country.

To achieve this vision, the WBG Board of Governors approved a strategy for the organization that utilizes the combined strength of the WBG institutions and their unique ability to partner with the public and private sectors to deliver customized development solutions backed by finance, world class knowledge and convening services. The strategy has three components: (1) maximizing development impact by engaging country clients in identifying and tackling the most difficult development challenges; (2) promoting scaled-up partnerships that are strategically aligned with the goals; and (3) crowding in public and private resources, expertise and ideas.

The architecture underpinning the strategy and instrumental to its success is the establishment of Global Practices and Cross-Cutting Solution Areas that, in concert with the WBG Regions, will design solutions that address clients' most pressing developmental challenges, and ultimately, enable the WBG to meet its twin goals of eliminating extreme poverty and boosting shared prosperity

The Sustainable Development Practice Group helps countries tackle their most complex challenges in the areas of Agriculture, Climate Change, Environment and Natural Resources, Social, Urban, Rural and Resilience, and Water

• Social development context

The Social Development theme addresses issues related to: (a) social inclusion of the poor, vulnerable, and the excluded; (b) promoting accountable institutions; (c) supporting socially cohesive communities and groups with a focus on prevention of conflict, crime and violence, as well as supporting post-conflict development; (d) using community driven development as a tool for developing local infrastructure and delivering services; and (e) addressing issues related to social risk management, including those covered by the World Bank's social safeguard policies on Indigenous Peoples and involuntary Resettlement, and by the Environmental and Social Standards (ESSs) in the new Environmental and Social Framework (ESF). The work on inclusion of vulnerable and excluded group covers, among others, issues related to Gender, LGBT,

Disability, ethnic minorities, Indigenous Peoples, and displaced populations.

The Social Development team has an active work program in the Africa Region (AFR) including Comoros, encompassing project loans and grants, advisory and analytical programs and active partnerships supporting a wide range of engagements across sectors, including social safeguards and social risk management; community driven development; citizen engagement and social accountability; social inclusion; and social resilience.

• Position

The SURR GP is recruiting a social development consultant to provide support in meeting the Bank's expanding Environmental and Social Framework (ESF) and social safeguards agenda and promote the social sustainability of its investments in Comoros. The consultant will report directly both to the CMU Coordinator, and to the Senior Development Specialist in charge of Comoros.

CONTRACT OBJECTIVES

The objective of this contract is to support the implementation of the social development work program in Comoros, with an emphasis on social safeguards and social risk management.

DUTIES AND ACCOUNTABILITIES

Under the coordination of the Senior Social Development Specialist in charge of Comoros the Social development Consultant will have the following responsibilities:

- Work closely with Comoros Social Development team, providing oversight and quality assurance. This will include direct operational support on social safeguards and ESF;
- Contribute to the analysis and development of project documents on social safeguards/ESF aspects during the project lifecycle;
- Analyze and support the compliance of the terms of reference, and safeguards/standards (ESF) documents for social risk assessment and management developed by the Client with respect to the WBG policies and directives;
- Contribute to the follow-up of the implementation of social safeguards/ESF measures and instruments in projects (ESCP, ESMF/ESMP, RAP/RPF, LMP, SEP, Citizen Engagement, Grievance redress mechanism (GRM),... applications, recommendations from World Bank supervision missions);
- Advise and participate in project teams to help develop operational designs and mechanisms to assess social opportunities, impacts, constraints and risks related to Bank supported operations; develop and evaluate proposed technical solutions, and assist in the preparation of project documentation;
- Participate in supervision missions by providing expertise in social safeguards/ESF/Citizen Engagement, and contributing to the writing of the mission's aide-memoire;
- Work with Country Teams on addressing social development and social risk issues in Country Strategies, operations, analytic work and advisory services to the CMU and government;
- Work effectively in multi-disciplinary teams,

across Global Practices, and interact with management as appropriate;

- Participate as technical advisor in capacity building activities organized by the World Bank;
- Play the role of focal point on citizen engagement for Comoros Portfolio;
- More specifically, support the operationalization of the Grievance redress mechanism (GRM) in the projects in Comoros portfolio.

SELECTION CRITERIA

- Minimum of MA/MS degree in a relevant technical discipline (sociology, international development, economy, political science, etc.).
- Minimum of 05 years relevant experience (work or applied scientific research) as social assessment and management. Familiarity or relevant experience in citizen engagement/social accountability, community driven development, social risk management, involuntary resettlement... .
- Familiarity with World Bank's safeguards policies (mainly related to social issues), ESF and/or IFC's Performance Standards /MIGA Environmental and Social policies or similar standards would be an advantage.
- Strong analytical skills, ability to think strategically, analyze and synthesize diverse qualitative and quantitative socially related data and information.
- Ability to work effectively in multi-cultural environments and to build effective working relations with clients and colleagues.
- Ability to follow up multiple work-streams simultaneously.
- Ability to work independently requiring minimal supervision;
- Ability to work well with a range of stakeholders, including project-affected parties, government officials, non-governmental organizations / civil society, as well as project investors and their staff.
- Ability to communicate ideas clearly and confidently, articulate issues and recommend solutions.
- Excellent (Fluency) verbal and written English, French and Comorian language skills are essential; Able to write and/or present in a fluent, business-like manner with minimal supervision. Able to synthesize (both verbally and in writing) complex issues and clearly summarize key points and questions. Understands the need to tailor communication to the audience and can prepare effective supporting documents to facilitate his/her oral presentation on straightforward subject matter. Creates an environment where respect, tact, and consideration for all cultures are used in all communication.
- International experience is an advantage; experience in developing countries / emerging economies is a strong advantage. Ability and willingness to travel frequently, including to developing countries and possibly remote, fragile and conflict affected areas, is required.

HOW TO APPLY?

The World Bank invites qualified individuals to view the full position description, complete selection criteria, required competencies to apply and send their CV with Motivation letter to sahmed43@worldbank.org before May 18th, 2020.